

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE -

ABSENTS ET EXCUSES :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mmes Marie-Josée HENRARD - Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE - Mrs Jesus SIMON - Bruno CASSEN - Mmes France POUDEX - Nadine PEYRIN

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
 Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
 M Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : ADHESION AU RESEAU 535, FEDERATION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE DES STRUCTURES DE DIFFUSION DE SPECTACLES

La ville de Dax met en œuvre chaque année une saison culturelle composée d'une vingtaine de représentations. Cette saison culturelle répond à plusieurs objectifs : offrir à tous les publics une offre artistique de qualité variée et pluridisciplinaire ; participer à la promotion et à la création en accueillant les compagnies de la Nouvelle Région Aquitaine et créer les conditions d'accès à la culture pour les habitants du territoire grâce à une politique tarifaire attractive et des actions culturelles adaptées.

La ville de Dax participe ainsi activement au dynamisme du paysage culturel régional au même titre que l'ensemble des structures de diffusion. L'adhésion au réseau 535 permet à la ville de rester en contact avec l'actualité culturelle et facilite la réalisation des objectifs pré-cités.

Le réseau 535 est la fédération régionale de la Nouvelle-Aquitaine des structures de spectacles. Cette nouvelle association regroupe les anciens réseaux Mixage (ancienne Aquitaine auxquels adhérait la ville de Dax) et G19 (Poitou Charentes).

Cette association a pour but de promouvoir l'art vivant et toutes les formes d'expression artistique, développer les publics, de soutenir la création artistique et d'aider les lieux de programmation à travailler dans une démarche de réseau.

60 structures de diffusion de spectacles vivants, réparties sur 10 départements de la région Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne) sont adhérentes. Aux côtés des collectivités territoriales et locales, ce réseau tisse des liens étroits avec les populations et les artistes (médiation culturelle, interface politique).

En se saisissant des dispositifs incitatifs mis en place par ces collectivités, le réseau 535 est un partenaire qui contribue à irriguer le territoire :

- il facilite la circulation des œuvres et des publics (tournées, tarification adaptée)
- il génère des emplois et dynamise le tissu économique local.

La ville de Dax souhaite adhérer à ce réseau conformément aux statuts détaillés en annexe et ce afin d'être en liaison avec tous les acteurs du territoire pour bénéficier de l'opportunité de mutualisation de programmations.

L'adhésion représente un coût annuel de 250 €.

La dépense est prévue au budget de la ville de Dax, exercice 2019 - 313 CULT.

**SUR PROPOSITION DE MADAME ISABELLE RABAUD-FAVEREAU, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'adhésion au réseau 535, fédération régionale Nouvelle-Aquitaine des structures de diffusion de spectacles, pour un montant de 250 €,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20190521-22-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 22 Mai 2019

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noullobos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».